



Calcul indemnités de licenciement d'inaptitude et congés payés

Par M4X1M3

Bonjour,

J'aimerais vérifier mes indemnités de licenciement suite à inaptitude pour accident de travail datant du 12/11/2021.

Je viens de recevoir le bulletin de salaire correspondant au règlement du solde de tout compte, congé payé et indemnités.

De quelles informations avez-vous besoin pour faire le calcul ?

Le médecin du travail a déclaré l'inaptitude le 01/08/2025 et j'ai reçu mon licenciement le 11/09/2025 car reclassement impossible.

J'avais en tout 104,56 jours cumulé sur mon bulletin de salaire du mois d'août 2025.

Salaire brut 1885,26 pour 35h par semaine

Ma date d'entrée dans l'entreprise est le 01/10/2018 en tant qu'agent d'entretien avec la convention collective idcc 3043.

Merci à ceux qui pourront m'aider.